

Bruxelles, le 30 mars 2022

Objet :

IRISCARE RECHERCHE

3 EXPERT(E)S INDÉPENDANT(E)S POUR SON COMITÉ D'AUDIT (H/F/X)

CONTEXTE

Iriscare est un organisme d'intérêt public bicommunautaire qui assure la protection sociale pour tous les Bruxellois. Iriscare est compétent pour l'assistance aux personnes âgées, les personnes atteintes d'un handicap, les maisons de repos et les maisons de repos et de soins, les centres d'accueil, les services d'aide à domicile, les fauteuils roulants, les soins de première ligne, le paiement des allocations familiales... à Bruxelles. Iriscare veut être un point de contact accessible pour tous les Bruxellois, citoyens ou professionnels.

Selon les objectifs de son contrat de gestion, Iriscare est en train de créer une fonction d'audit interne, qui sera opérationnelle dans le courant de l'année 2022. Dans ce contexte Iriscare souhaite également mettre en place un Comité d'audit en 2022. Il sera composé de deux membres du Comité général de gestion et de trois experts indépendants. Dans cet objectif, nous souhaitons recruter trois experts indépendants.

VOS MISSIONS

En tant que membre du Comité d'audit, vous examinez les rapports d'audit, les rapports d'activités de l'audit interne et vous communiquez un rapport annuel au Comité général de gestion d'Iriscare.

Vous formulez également des recommandations à la Direction d'Iriscare sur :

- la gestion efficace des risques;
- l'efficacité du système de contrôle interne;
- la fiabilité des rapports financiers et de gestion;
- la conformité aux lois, ordonnances et autres réglementations;
- le fonctionnement effectif et efficace des services;
- la protection des actifs;
- l'efficacité de la fonction d'audit interne.

Le Comité d'audit se réunit quatre fois par an, à Bruxelles.

VOTRE PROFIL

En tant que membre du Comité d'audit d'Iriscare, vous êtes un expert indépendant disposant de compétences et d'une expérience de haut niveau :

- un diplôme universitaire;
- une expérience/des compétences dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques;
- une expérience/des compétences dans l'une ou plusieurs matières suivantes :
 - comptabilité et finances publiques et notamment détection corruption;
 - gestion des ressources humaines;
 - informatique et nouvelles technologies;
 - sécurité sociale;
- une position complètement indépendante vis-à-vis d'Iriscare;
- des droits civils et politiques;
- une bonne connaissance, au moins passive, du français et du néerlandais.

Les connaissances et/ou les expériences reprises ci-dessous constituent des atouts pour ces fonctions d'experts :

- une expérience comme responsable d'un service d'audit interne;
- une connaissance/expérience du secteur public;
- une connaissance du contexte constitutionnel bruxellois;
- une connaissance/expérience des matières relevant d'Iriscare;
- une connaissance/expérience en management stratégique;
- une connaissance/expérience en audit externe.

Plus particulièrement, la détention de certificats ou de diplômes spécialisés en matière d'audit constitue un atout important (par exemple Certified Internal Auditor (CIA), Certification in Risk Management Assurance (CRMA), Certified Government Auditing Professional (CGAP) délivrés par l'Institute of Internal Auditors (IIA)).

Le mandat est strictement personnel, sans suppléance possible.

CE QUE NOUS OFFRONS

Nous offrons 3 postes de mandat de 5 ans, renouvelables.

Une indemnité est allouée par séance.

L'indemnité est limitée à quatre séances par an.

COMMENT POSTULER

Envoyez par e-mail votre candidature motivée (lettre de motivation), accompagnée d'un curriculum vitae exhaustif, à Jean-Marc Stassart (jean-marc.stassart@iriscare.brussels) au plus tard le 06/05/2022. Vous devez mentionner explicitement, dans votre candidature, que vous répondez à l'exigence d'indépendance et qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt qui s'oppose à votre désignation. Les candidatures réceptionnées tardivement ne seront pas prises en considération.

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être demandés auprès de Madame Anne Ottevaere (02/435.62.00 - anne.ottevaere@iriscare.brussels).

SELECTION

La liste des candidats retenus sera soumise pour approbation au Comité général de gestion d'Iriscare.